

## Le développement durable en question: synthèse des débats

Michèle André, Karine Bachmann, Julie Barbey,  
Larissa Delatena, Genève

A la lumière des débats, le développement durable apparaît comme un concept qui suscite les passions et déclenche les discussions. Il se trouve en effet au cœur même de nos préoccupations car il implique un processus de changement social, c'est-à-dire un recentrage éthique de nos sociétés autour de valeurs telles que le respect de la vie, la solidarité et l'équité entre générations.

A l'origine du colloque, il a été proposé de laisser une large place aux discussions critiques afin de prolonger la réflexion des conférenciers. Ce temps offert au public a été l'occasion d'échanges passionnés et fructueux entre des personnes d'horizons de recherche différents. L'idée de développement durable y a été discutée, confrontée, attaquée et approfondie. Cette synthèse n'est pas une retranscription des débats mais une mise en évidence de différents défis et obstacles rencontrés face au concept de développement durable. Parmi ceux-ci, trois seront abordés: le flou sémantique lié au terme même de développement durable, le rôle de l'expert et les enjeux du financement dans la mise en place du développement durable.

### 1 Une confusion sémantique

Un flou entoure la notion même de développement durable. Les discussions engagées ont mis en évidence la confusion existant entre le terme de *développement* que l'on utilise pour désigner le processus économique dans lequel sont engagés les pays du Tiers Monde et le terme de développement au sein du concept de développement durable. L'objet des critiques de MM. G. RIST et S. LATOUCHE est le terme même de développement: il est considéré comme un concept à détruire, car il n'est que l'imposition du modèle occidental de progrès aux pays en développement. Partant de cette constatation, le développement durable ne peut être, selon eux, «qu'une imposture qui consiste à faire durer l'ancienne notion de développement».

Cette opinion a suscité de vives réactions. «Après trente ou quarante ans de dénonciation du développement, le moment est venu de se demander ce qu'on peut en faire», selon M. A. NOVEMBER, pour qui la critique n'a de sens que si elle est suivie d'une réflexion portant sur les éventuelles voies de changement. Pour plusieurs personnes, il faut prendre le développement durable

comme un nouveau concept, un nouveau paradigme. Celles-ci considèrent que l'intérêt du concept de développement durable est de permettre de réunir des acteurs venant de domaines d'étude différents qui auparavant ne s'écoutaient guère. M. G. RIST reconnaît qu'il n'est pas contre une forme de développement qui respecte l'environnement, mais que le problème réside dans le mot même de développement, qui par son ambiguïté, entraîne des malentendus qui peuvent conduire à des dérives. Il ne faut néanmoins pas refuser le changement progressif qui est un des principes du développement durable et dont le but est de parvenir à une situation profitable à tous. Pour M. E. ZACCAÏ, il suffit de constater la progression de l'alphabétisation et les progrès de la santé, pour croire au développement. Il n'omet pas de souligner que les multinationales se sont emparées du concept de développement durable, mais souligne que ce ne sont pas les seuls acteurs. «Il faut éviter de tomber dans une seule vision, celle qu'apporte la critique».

Ce concept permet donc à de nombreuses personnes de se rencontrer afin de travailler sur un projet de société, malgré les différences de points de vue. Il est en fait l'occasion de créer une dynamique sociale, car le développement est porteur d'espoir. L'enjeu est alors celui de comprendre comment les acteurs sociaux s'emparent du concept de développement durable et de voir comment tout le monde se rassemble autour d'un même projet. Pour M. E. ZACCAÏ, c'est dans cette réflexion commune et la recherche d'un consensus que réside le grand espoir du paradigme de développement durable qui est d'assurer plus d'équité ainsi que de lier les questions environnementales et sociales.

### 2 Le rôle de l'expert

Le débat a révélé la position paradoxale de l'expert. Comme l'a souligné M. B. KALAORA, son rôle sur le terrain est parfois contesté car il tente de mettre de l'ordre dans un espace de turbulence alors qu'il est lui-même créateur de turbulences. Ces perturbations sont généralement engendrées par le fait que d'importantes sommes d'argent sont versées aux pays pauvres pour répondre aux objectifs du développement durable. On amène de l'argent pour certains projets alors que d'autres n'en ont pas. «Ne sommes-nous pas en train de générer une nouvelle élite qui, sur la base du développement durable, va renforcer son pouvoir, en agissant de la sorte ?» Au sein d'universités américaines une élite mondiale est formée pour apprendre, par exemple, la gestion intégrée des zones côtières.

L'expert est inséré dans une démarche interdisciplinaire et collective qui est une condition essentielle du processus de développement durable. Il reste toutefois spécialiste d'une discipline, ce qui peut limiter sa vision globale des problèmes. N'aura-t-il pas tendance à les aborder selon son angle de vue ? L'expérience de M. B.

KALAORA montre que, si chaque expert intervient avec son identité propre, il ne le fait pas avec le point de vue de sa propre discipline, car le contexte ne s'y prête pas. Selon M. A. November, cette description de l'expert est idéaliste: l'expert s'apparente ici à un médiateur, alors que dans la pratique, l'expert est souvent subordonné à un certain nombre de contingences. Pour M. B. KALAORA, l'expert en tant que «social-scientist» est effectivement fort différent d'un hydrologue ou d'un biologiste. Le rôle de l'anthropologue et surtout du sociologue dans l'expertise est de parvenir à comprendre les tensions, les conflits et les possibilités de conciliation entre les différentes parties. Que peut-être un «social-scientist» sinon un médiateur ?

Un problème important a été soulevé, celui de l'accueil fait à l'expertise sur le terrain par les acteurs locaux. On se demande dans quelle mesure ceux-ci vont coopérer ou au contraire éprouver un certain scepticisme vis-à-vis du travail de l'expert. A ce sujet, si l'on se place dans un contexte Nord-Sud, deux visions s'affrontent: on peut considérer que lorsqu'un expert est envoyé dans un pays du Sud, celui-ci vient au nom d'un savoir extérieur, afin d'intervenir au sein de conflits. Il joue alors le rôle de médiateur, qui, pour mener à bien sa tâche, met de côté l'histoire, les références et croyances. Pour assurer sa mission, il apporte d'autres croyances construites dans ce but. Or, cela peut être vu comme un déni de la capacité de ces sociétés à régler leurs conflits. Dans ce cas, on ne peut nier qu'une vision impérialiste est malgré tout encore présente, bien qu'elle ait pris une autre forme.

M. B. KALAORA nuance les remarques faites à ce sujet. Il se demande si les Occidentaux arrivent avec leurs croyances et les appliquent sans les remettre en cause ou si, au contraire, celles-ci évoluent au contact des croyances indigènes. L'expert ne se retrouve plus dans la situation des coopérateurs et des missionnaires, pour lesquels les marges de manœuvre étaient fermées car nos connaissances se construisent aujourd'hui avec celles des autres. Il est possible néanmoins que les populations locales soient manipulées par les experts «venus du Nord»; certains profiteront de la situation, mais on ne peut en tirer une généralité.

### 3 Les enjeux du financement

Toute politique du développement durable a des implications financières. Sa mise en œuvre nécessite souvent l'apport de sommes considérables. Surgit alors le problème du financement. Qui paie ? Tous les pays ? Comment font les pays qui n'ont pas d'argent ?

Dans le cas du Plan d'Action pour la Méditerranée, la question s'est posée car la communauté internationale n'a pas voulu créer d'agence de l'environnement, nous explique M. L. CHABASON. Le financement s'est donc fait par tous les pays concernés, chacun payant en fonc-

tion de ses moyens, processus éminemment démocratique. Certaines organisations internationales, particulièrement la Banque Mondiale, sont très engagées dans le financement de projets de développement durable. Néanmoins, de nombreux pays sont réticents à utiliser ces fonds car ils s'appuient sur des prêts remboursables qui souvent contribuent à aggraver le problème de l'endettement.

Le rapport entre l'argent et le développement durable soulève d'autres problèmes. D'une part, comme il a été dit précédemment, en choisissant de financer une action plutôt qu'une autre, les bailleurs de fonds vont influencer le déroulement des événements. Certains projets ainsi que les personnes qui les mettent en œuvre seront alors valorisés au détriment d'autres. M. B. KALAORA souligne, à ce sujet, qu'une certaine élite se forme grâce aux sommes d'argent reçues, produisant ainsi des inégalités de traitement. En effet, certains groupes se verront investis d'un pouvoir parce qu'ils détiennent les fonds. D'autre part, les projets qui incluent aujourd'hui la dimension du développement durable permettent sans trop de difficultés de débloquent des fonds. Le développement durable est parfois utilisé pour obtenir de l'argent et sert de justification à l'émergence de nombreux programmes. Ainsi, des projets opportunistes peuvent faire valoir leur légitimité à l'aide de ce concept avec pour unique but de s'approprier les sommes allouées.

### 4 Quel avenir au débat sur le développement durable ?

Soulignons qu'aujourd'hui le concept de développement durable est utilisé différemment selon la problématique qu'il sous-tend. Chaque groupe se l'approprie, en fonction d'objectifs particuliers, ce qui a pour effet de créer parfois une confusion sur son sens. Néanmoins les débats ont montré que l'approfondissement de la relation entre les études théoriques et les expériences pratiques pourrait permettre de dépasser cette confusion. Effectivement, à travers sa mise en œuvre, le sens du concept de développement durable s'affine. D'autre part, fil rouge tout au long des discussions, l'interdisciplinarité apparaît comme une condition essentielle à la mise en œuvre du développement durable. En effet, protection de l'environnement, efficacité économique et solidarité sociale doivent être traitées en synergie. Il n'y a pourtant pas encore aujourd'hui une vision suffisamment interdisciplinaire, d'où l'importance de colloques réunissant autour de ce concept des personnes d'horizons scientifiques différents. Il est important de souligner que la participation de la société civile est une condition indispensable du développement durable: «Au premier rang de ses préoccupations, la Commission a placé les personnes, les habitants de tous les pays, les gens de toutes les conditions. Et c'est aux personnes qu'elle adresse

son rapport. Les changements qu'elle préconise dans les attitudes humaines dépendent d'une vaste campagne d'éducation, assortie de débats et d'une participation du public.» (CMED [1988]: Notre avenir à tous. – Montréal, Editions du Fleuve, p.28). Ne faudrait-il donc pas étendre ce type de rencontre à un plus large public ? Le concept de développement durable n'y gagnerait-il pas en clarté ?

**Michèle André, Karine Bachmann, Julie Barbey, Larissa Delatena**, Département de Géographie, Fac. des Sciences Economiques et Sociales, Université de Genève, 102 Bvd Carl-Vogt, CH-1211 Genève 4.

*Manuskripteingang/received/reentrée du manuscrit:*  
5. Januar 1999

*Annahme zum Druck/Accepted for publication/*  
*acceptation à l'impression:* 4. August 1999

## Neue Literatur / New literature / Nouveaux livres

ATTESLANDER, P., GRANSOW, B. & J. WESTERN (Eds.): Comparative Anomie Research. Hidden Barriers – Hidden Potential for Social Development. Ashgate Publishing Limited, Aldershot, 1999, 256 Seiten, Tabellen und Abbildungen, £ 39.95.

BACKMANN, C.A.: The Forest Industrial Sector of Russia. Opportunity Awaiting. Parthenon Publishing, New York, London, 1999, 297 Seiten, Glossar, Anhang, £ 45.–, \$ 72.–.

BUSSET, T., DUBUIS, P. & J. MATHIEU (Hrsg.): Voisins? Vallée d'Aoste et Valais. Nachbarn? Vallée d'Aoste und Wallis. Geschichte der Alpen, Band 4, Chronos Verlag, Zürich, 1999, 239 Seiten, zahlreiche Abbildungen und Photos, CHF 38.–, DEM 43.– ATS 300.–.

HARD, G.: Ruderalvegetation. Ökologie & Ethnoökologie, Ästhetik & "Schutz". Notizbuch 49 der Kasseler Schule, Kassel, 1998, 394 Seiten, Abbildungen, Tabellen, Photos.

HUBER, A.: Heimat in der Postmoderne. Reihe Soziographie, Seismo-Verlag, Zürich, 1999, 275 Seiten.

HUBER, A.: Ferne Heimat – zweites Glück? Sechs Porträts von Schweizer Rentnerinnen und Rentnern an der Costa Blanca. Reihe Soziographie, Seismo-Verlag, Zürich, 1999, 157 Seiten.

IMHOF, M.: Migration und Stadtentwicklung: aktualgeographische Untersuchungen in den Basler Quartieren Iselin und Matthäus. Basler Beiträge zur Geographie, Heft 45, Wepf-Verlag, Basel, 1998, 263 Seiten, 43 Abbildungen, 26 Photos, Anhang.

JÜRGENS, U.: Einzelhandel in den Neuen Bundesländern – die Konkurrenzsituation zwischen Innenstadt und "Grüner Wiese", dargestellt anhand der Entwicklungen in Leipzig, Rostock und Cottbus. Kieler Geographische Schriften, Band 98, Selbstverlag Kiel, 1998, 395 Seiten, zahlreiche Abbildungen und Tabellen.

KISTLER, P.: Interactions entre société et système de production dans un terroir des Hautes Terres Centrales Malgaches. Le cas de trois villages du Fokontany de Sahalemaka. Géographie, N° 48, Cahiers de l'Institut de Géographie de l'Université de Neuchâtel, 1999, 115 Seiten, Tabellen, Abbildungen, Karten, Anhang.

LÉVY, B. & C. RAFFESTIN (Hrsg.): Ma ville idéale. Éditions Metropolis, Genève, 1999, 247 Seiten.

MAILLARD-LEGAT, A.: La Paysanne Neuchâteloise. Ses activités au sein de l'exploitation, sa formation, ses loisirs. Géographie, N° 47, Cahiers de l'Institut de Géographie de l'Université de Neuchâtel, 1999, 87 Seiten, Tabellen und Abbildungen.

SCHMIDT-VOGT, D.: Swidden Farming and Fallow Vegetation in Northern Thailand. Geocological Research, Vol. 8, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1999, 373 Seiten, 40 Tabellen, 51 Abbildungen, 23 Beilagen und 54 Photos.

SCHWARZ, I.: Alte und neue Räume: von geteilten Lebenswelten nach einer Drogenabhängigkeit. Dissertationen der Universität Wien, 39, WUV-Universitätsverlag Wien, 1997, 308 Seiten.

SPECHT, J.: Industrielle Forschung und Entwicklung: Standortstrategien und Standortvernetzungen. Am Beispiel der Regionen Rhein-Main, Bodensee und Dresden. Wirtschaftsgeographie Band 14, LIT-Verlag, Münster, 1999, 264 Seiten, zahlreiche Tabellen und Abbildungen, DEM 49.80.

STEWIT, R.: Entstehung der Industriegesellschaft in der Türkei; Teil 2: Entwicklung 1950-1980. Kieler Geographische Schriften, Band 99, Selbstverlag Kiel, 1999, 289 Seiten, zahlreiche Abbildungen und Tabellen.

WOLF, K. & E. THARUN (Hrsg.): Auf dem Weg zu einer neuen regionalen Organisation? Vorträge eines Symposiums in Frankfurt am Main am 20. November 1998. Rhein-Mainische Forschungen, Heft 116, Selbstverlag, Frankfurt am Main, 1999, 117 Seiten.